

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 26 avril 2019**

Date de convocation et d'affichage : 19 avril 2019

**DL-20190426-009**

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-six avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au Centre Socio-Culturel – salle du Conseil – 17 rue Joseph Carre à Miribel, sous la présidence de Sylvie VIRICEL, Maire.

	Présent	Absent		Présent	Absent
Sylvie VIRICEL, Maire	X		Marie COCHARD		X
Henri SECCO, 1 <sup>er</sup> Adjoint	X		Virginie TOURTE		X
Patrick GUINET, 2 <sup>e</sup> Adjoint	X		Aurélié GIRON		X
Patricia DRAI, 3 <sup>e</sup> Adjoint	X		Marie-Sophie COQ	X	
Marie-Chantal JOLIVET, 4 <sup>e</sup> Adjoint	X		Michel PEREZ	X	
Georges BAULMONT, 5 <sup>e</sup> Adjoint	X		Romain LEBEGUE		X
Nathalie DESCOURS-JOUTARD, 6 <sup>e</sup> Adjoint	X		Jean GRAND	X	
Guylène MATILE-CHANAY, 7 <sup>e</sup> Adjoint	X		Jean-Pierre GAITET	X	
Jean-Pierre BOUVARD, 8 <sup>e</sup> Adjoint	X		Jean-Michel LADOUCE		X
Stéphanie COURANT	X		Fabienne D'ANGELO		X
Jacques BERTHOU	X		Laurent TRONCHE	X	
Josiane BOUVIER		X	Isabelle CHATARD		X
Philippe BERTHO		X	Noémie THOMAS		X
Guy MONNIN	X		Béatrice PFAENDER		X
Pascal PROTIÈRE		X			

Élus absents	Donne pouvoir à
Josiane BOUVIER	Jacques BERTHOU
Béatrice PFAENDER	Sylvie VIRICEL
Philippe BERTHO	Guy MONNIN
Pascal PROTIÈRE	
Marie COCHARD	Nathalie DESCOURS-JOUTARD
Virginie TOURTE	Georges BAULMONT
Aurélié GIRON	Patricia DRAI
Romain LEBÈGUE	Henri SECCO
Jean-Michel LADOUCE	Jean-Pierre GAITET
Fabienne D'ANGELO	Laurent TRONCHE
Isabelle CHATARD	
Noémie THOMAS	Jean GRAND

Secrétaire de Séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Votants
Jean-Pierre GAITET	58,62 %	29	17	27



### URBANISME

#### Site Patrimonial Remarquable – Composition de la Commission Locale

Patrick GUINET, Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, rappelle à l'Assemblée les délibérations :

- En date du 29 septembre 2017, ayant pour objet l'élaboration du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine du Site Patrimonial Remarquable,

- En date du 19 octobre 2018, ayant pour objet l'approbation du périmètre général du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine du Site Patrimonial Remarquable,
- En date du 22 janvier 2019 ayant pour objet l'approbation au retour à l'ancien périmètre général de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain Paysager, devenue Site Patrimonial Remarquable, ainsi que la modification du Règlement et des secteurs internes de l'ancien périmètre de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, devenue Site Patrimonial Remarquable.

Il indique à l'Assemblée que dans le cadre du respect du décret n°2017-456 du 29 mars 2017, il y a lieu de créer la Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable de Miribel. Ce décret fixe les membres de droit de la nouvelle Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable (CLSPR) de la façon suivante :

- Le président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme,
- Le maire de la commune concernée par le Site Patrimonial Remarquable,
- Le Préfet,
- Le Directeur Régional des Affaires Culturelles (DRAC),
- L'Architecte des Bâtiments de France.

De plus, le décret fixe à un nombre maximum de 15 titulaires et 15 suppléants. Aussi, ils sont répartis en trois collèges composés du même nombre de personnes : un collège d'élus, un collège d'associations du patrimoine et un collège d'experts.

Après avoir consulté Monsieur le Préfet qui a agréé cette Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable de Miribel, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la composition suivante pour une commission de 15 membres titulaires et 15 membres suppléants :

### 1 – Membres de droit :

<b>Organisme - fonction</b>	<b>Prénom - Nom</b>
Le Maire et Président de la commission	Sylvie VIRICEL
Le Préfet	Arnaud COCHET
Direction Régionale des Affaires Culturelles	Michel PROSIC
L'Architecte des Bâtiments de France	Emilie SCIARDET

### 2 - Membres issus du Conseil Municipal :

#### Titulaires :

<b>Organisme-Fonction</b>	<b>Prénom - Nom</b>
Adjoint chargé de l'urbanisme	Patrick GUINET
Adjointe chargée de l'environnement et du cadre de vie	Guylene MATILE
Adjoint chargé du patrimoine	Jean-Pierre BOUVARD
Conseillère municipale déléguée aux modes actifs	Stéphanie COURANT
Conseiller municipal	Jean GRAND

**Suppléants :**

<b>Organisme-Fonction</b>	<b>Prénom-Nom</b>
Premier Adjoint	Henri SECCO
Adjointe chargée des affaires sociales	Marie-Chantal JOLIVET
Adjoint chargé des travaux et des finances	Georges BAULMONT
Conseiller municipal (Membre de la commission d'urbanisme)	Michel PEREZ
Conseiller municipal Conseiller départemental	Jean Pierre GAITET

**3 – Représentants d'associations ayant pour objet la protection, la promotion ou la mise en valeur du Patrimoine :**

**Titulaires :**

<b>Organisme - Fonction</b>	<b>Prénom-Nom</b>
Association des commerçants de la CCMP	Mireille BRANDELET
Directrice de l'Office de Tourisme	Christine SOLA
Habitat Humanisme	Guy BERLIE
Présidente de l'Association « Les amis de la vieille ville de Miribel »	Armelle LESCEL
Administrateur de l'Association « Patrimoine des Pays de l'Ain »	Roger CARTET

**Suppléants :**

<b>Organisme - Fonction</b>	<b>Prénom - Nom</b>
Association des commerçants de la CCMP	Mila BARBANCON
Président de l'Office de Tourisme	Joël AUBERNON
Habitat Humanisme	Luc DECOURTY
Trésorier de l'Association « Les amis de la vieille ville de Miribel »	Daniel MARMONIER
Vice-président de l'association « Patrimoine de Pays de l'Ain »	Caroline BERNARD

**4 – Personnes qualifiées :**

**Titulaires :**

<b>Organisme-Fonction</b>	<b>Prénom-Nom</b>
Responsable Habitat et Urbanisme CCMP	Simon CHEVALIER
Architecte	Jean GIROUD
Architecte-conseillère - CAUE de l'Ain	Amandine THIMON
Habitant – Garant du patrimoine	Alain FAURE
Habitant – Garant du patrimoine	Guy BARSSE

**Suppléants :**

<b>Organisme-Fonction</b>	<b>Prénom-Nom</b>
Instructeur Service Habitat et Urbanisme CCMP	Stevan BRIEU
Habitant – garant du patrimoine	Pierre THOLON
Architecte-conseiller - CAUE de l'Ain	Sylvain PONS
Habitant – garant du patrimoine	France CHARMETTON
Habitant – Garant du Patrimoine	Danielle EYSSERIC

Il propose à l'Assemblée d'approuver la composition de la Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable de Miribel comme présentée ci-dessus.

Il convient pour le Maire d'inviter le Conseil Municipal à délibérer.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

APPROUVE la composition de la Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable.

Voix pour	26
Voix contre	0
Abstentions	1

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.**

Fait à Miribel, le 26 avril 2019

Je certifie que le présent acte a été publié ou notifié selon les règlements en vigueur.

Le Maire,

Sylvie VIRICEL

